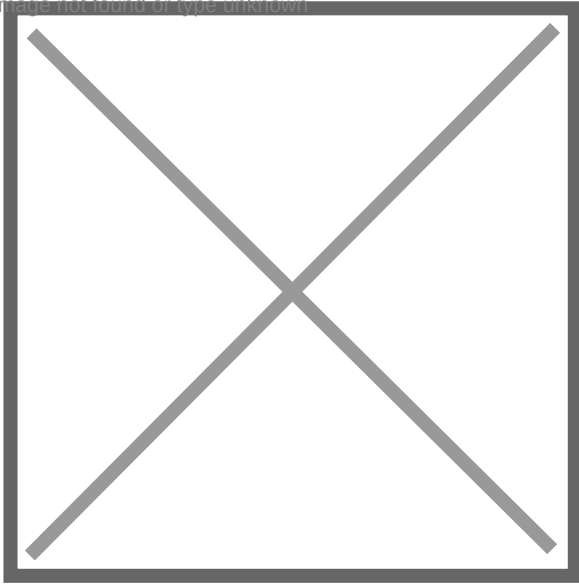


Image not found or type unknown



Preavis ou pas en fin de contrat cdd

Par **OTILIA**, le **25/09/2009** à **16:04**

Bonjour,

j ai mon salarié qui est dans mon entreprise de puis 1 an je voudrais le garder mais il veut partir a sa fin de contrant soit le 30/09/09 me doit t il du preavis car il ne m a prevenu que aujourd hui soit le 25/09/09 merci de votre réponse je suis artisan et donc je n ai pas le temps de me retourner vis a vis de cette situation

Par **Visiteur**, le **26/09/2009** à **08:24**

bonjour,

votre employé a t'il un cdd ???

si oui et que son cdd se finit le 30 septembre, il n'a pas de préavis.

si non... revenez